



GUIDE D'ACCUEIL UNITÉ DE SOINS BURGESS 1

À L'INTENTION DES PATIENTS
ET DE LEUR FAMILLE

Douglas

INSTITUT
UNIVERSITAIRE EN
SANTÉ MENTALE

MENTAL HEALTH
UNIVERSITY
INSTITUTE

www.douglas.qc.ca

BIENVENUE

Au nom de toute l'équipe traitante, bienvenue à l'Unité de soins Burgess 1 de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas. Notre équipe a créé ce Guide d'accueil pour vous aider à vous familiariser avec les soins, les services et les activités que nous offrons. Ce manuel est à vous. Il contient de l'information qui vous sera utile durant votre séjour à Burgess 1.

Unité d'hospitalisation et de traitement courte durée des troubles psychotiques

Nous offrons des soins psychiatriques de courte durée aux adultes qui vivent une psychose ou qui sont hospitalisés pour un premier épisode psychotique. Burgess 1 est une unité d'admission comportant 32 lits. Cinq de ces lits sont situés dans des chambres individuelles réservées au programme PEPP (Programme d'évaluation, d'intervention et de prévention des psychoses).

Les membres de notre équipe traitante travailleront avec vous à l'élaboration d'un Plan d'intervention individualisé (PII). Ce plan est fondé sur une évaluation complète de vos forces et de vos habiletés afin de vous permettre de réintégrer la collectivité avec succès.

Notre vision

Notre vision est d'offrir à tous les patients, souffrant de troubles psychotiques et nécessitant une brève hospitalisation, des soins :

- axés sur la personne
- de qualité, répondant aux besoins des patients, de la famille immédiate et de la collectivité
- fondés sur des pratiques exemplaires
- visant le rétablissement
- administrés par une équipe multidisciplinaire qualifiée
- offerts en temps opportun

Notre mission

Notre mission, en tant qu'unité d'admission au programme des troubles psychotiques, est de fournir à nos usagers des soins et des services fondés sur des pratiques exemplaires. La mission englobe l'intégration des soins cliniques, de l'enseignement et de la recherche.

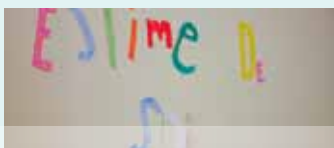
L'ÉQUIPE TRAITANTE

L'équipe traitante multidisciplinaire qui assure les services que vous recevrez pendant votre séjour est composée des personnes suivantes :

- Infirmier principal
- Préposé aux bénéficiaires
- Ergothérapeute
- Spécialiste en activités cliniques
- Travailleur social
- Médecin généraliste
- Psychiatre
- CEPI (candidat à l'exercice de la profession d'infirmier)
- Des membres du personnel d'autres disciplines sont disponibles, en fonction de vos besoins (diététiste, services de pastorale, pairs aidants, etc.)

L'infirmier principal joue un rôle bien précis. Il collabore avec vous pour créer, élaborer et réviser votre PII. Le PII est un prolongement de vos objectifs. Votre infirmier est disponible pour répondre à toutes vos questions et se pencher sur vos préoccupations à propos de votre plan de rétablissement.

À votre arrivée dans l'Unité et tout au long de votre séjour, vous serez soumis à un processus d'évaluation. On vous posera probablement des questions sur votre style de vie, vos habitudes, votre réseau de soutien, entre autres. Ces renseignements aident l'équipe traitante à élaborer et à modifier votre PII, à suivre vos progrès et à déterminer le moment où vous êtes prêt à réintégrer la collectivité. Ces évaluations peuvent prendre plusieurs formes : observations par des membres de l'équipe, données issues de rencontres individuelles et de groupe, et questionnaires remplis par vous et par les membres de l'équipe traitante.



COMPOSANTES DU PROGRAMME

Activités psycho-éducatives

- Établissement d'un budget (individuel)
- Hygiène et entretien de sa chambre
- Atelier de cuisine
- Zoothérapie
- Horticulture
- Atelier d'activités créatrices
- Atelier de planification des congés

Activités récréatives et de loisirs

- Soirée hebdomadaire de cinéma
- Groupe d'exercice (le jeudi)
- Jeux Nintendo Wii
- Promenade quotidienne
- Accès aux programmes prévus du Centre récréatif Roberts

Thérapie psychosociale

- Groupe de thérapie cognitivo-comportementale
- Groupe de sensibilisation aux drogues
- Groupe d'entretien motivationnel
- Thérapie multifamiliale

Rencontre communautaire hebdomadaire

Tous les vendredis, à 9 h 45. Cette rencontre vous fournit l'occasion et le lieu pour faire part de vos préoccupations aux membres de l'équipe traitante et aux autres patients. C'est aussi le moment où l'on vous communiquera des nouvelles qui vous concernent directement. Votre présence est essentielle.

Séances individuelles

En plus des groupes de thérapie qui vous sont offerts, vous participerez à des séances individuelles, qui peuvent prendre la forme de counseling, de thérapies spécifiques ou d'entrevues avec un membre de l'équipe multidisciplinaire.



RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

« La règle la plus simple est aussi la meilleure :
agissez envers les autres comme vous
souhaitez les voir agir envers vous-même. »

Dr Thomas Burgess (1893)

Notre équipe se concentre sur l'amélioration de votre bien-être, en créant des conditions qui favorisent votre rétablissement. Votre collaboration est essentielle au maintien d'un environnement paisible, sécuritaire et propre, pour les patients et le personnel.

Hygiène, entretien de la chambre et de la salle de bains

Il est très important de veiller à votre hygiène personnelle et à l'entretien de votre chambre. La porte de votre chambre sera fermée, tous les matins, de 9 h 30 à 11 h, pendant que le personnel de l'entretien procédera au ménage.

Une salle de lavage est disponible dans l'Unité, de 9 h à 21 h. L'utilisation des appareils et le détergent sont gratuits.

Les salles de bains sont des endroits publics partagés. Il est important de nettoyer après votre passage dans la douche ou la salle de bains.

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Effets personnels

À votre arrivée un membre de l'équipe traitante vous demandera de remettre vos médicaments, ainsi que tout objet en votre possession qui pourrait être dangereux (briquets, canifs, rasoirs, etc.). Nous vous recommandons de confier tout objet de valeur à un membre de votre famille ou à un ami. Vous pouvez garder vos effets personnels dans un casier individuel situé dans votre chambre. La clé est disponible moyennant un dépôt de garantie de 2 \$. L'Unité n'est pas responsable du bris, de la perte ou du vol d'effets personnels ou d'objets que vous avez décidé de garder avec vous.

Médicaments

Les médicaments sont généralement distribués par votre infirmier, aux heures suivantes :

7 h

12 h

17 h

21 h

Il vérifiera régulièrement vos signes vitaux et les éventuels effets secondaires de vos médicaments. Il faut lui faire part de vos préoccupations ou des effets secondaires. Il est fortement recommandé de participer à la rencontre de groupe hebdomadaire

sur les médicaments. Cette réunion vous donnera l'occasion de vous renseigner sur les médicaments et sur leurs effets secondaires possibles.

Repas

Déjeuner	7 h
Dîner	12 h
Souper	17 h
Collation	20 h

Il est important d'arriver à l'heure à la cafétéria.

Nourriture et boisson

Afin de maintenir la propreté de l'Unité, aucune nourriture ou boisson n'est tolérée à l'extérieur de la cafétéria. Vous ne pouvez pas garder de nourriture ou de boisson dans votre chambre. Si vous désirez acheter de la nourriture ou des boissons, elles seront conservées dans le réfrigérateur de la cafétéria.

L'Unité se réserve le droit de refuser de stocker de la nourriture ou des boissons apportées par des visiteurs, en cas de manque d'espace.

Des commandes à emporter peuvent être passées dans les restaurants locaux, entre 11 h et 12 h, et entre 16 h et 17 h. Les commandes seront gardées à la cafétéria jusqu'à l'heure du repas.

Usage du tabac

Il est permis de fumer uniquement dans le fumoir. Les cigarettes qui sont gérées par le personnel de l'Unité sont distribuées toutes les deux heures, entre 5 h 30 et 23 h. Veuillez respecter l'horaire affiché.

L'autogestion de vos cigarettes est une décision qui sera prise en collaboration avec votre équipe traitante. Les allumettes et les briquets DOIVENT être remis au personnel infirmier avant l'heure du coucher. Cette mesure de sécurité est exigée par l'Institut Douglas.

Le fumoir est réservé aux patients de l'Unité. Les visiteurs et les membres du personnel ne sont pas autorisés à utiliser le fumoir.

Alcool et autres drogues

La consommation d'alcool et d'autres drogues est interdite. Ces substances peuvent avoir des effets nuisibles sur la vitesse de votre rétablissement et sur votre bien-être général. Les membres du personnel ont le droit de fouiller votre chambre s'ils ont une raison de croire que vous avez consommé de ces substances au sein de l'Unité.

Couvre-feu

Pour les personnes qui ont le droit de sortir de l'Unité, sur le terrain de l'Institut Douglas ou en ville, le couvre-feu est à 21 h. Si vous devez rentrer après 21 h (sorties spéciales), vous devez en discuter avec votre infirmier au préalable.

Heure du coucher

L'heure du coucher est fixée à 23 h. Des vêtements de nuit appropriés sont exigés.

Argent

Votre argent sera gardé dans un compte, à la Caisse de l'Institut Douglas, située au pavillon Perry, salle E-1152.

Vous collaborerez avec votre infirmier principal à l'établissement d'un budget qui est adapté à vos besoins et vous incite à atteindre les objectifs fixés dans votre plan de traitement. Le but n'est pas de contrôler votre argent, mais plutôt de vous aider à apprendre à gérer vos finances efficacement.

MAINTENIR LE CONTACT

Horaire des visites

Du lundi au
vendredi **De 15 h à 21 h**

Samedi et
dimanche **De 9 h à 21 h**

Vous devez planifier les visites de votre famille et de vos amis en fonction des activités déjà prévues à votre horaire. Veuillez aviser vos visiteurs qu'ils doivent signaler leur arrivée au poste des infirmiers (poste 2639). Un membre de l'équipe du Burgess 1 pourra alors vous guider vers un parloir.

Veuillez noter que le personnel se réserve le droit de demander aux visiteurs de quitter l'Unité si les circonstances le justifient. Il est possible de faire des exceptions à cet horaire, après discussion avec votre infirmier principal.

Téléphone

7 jours sur 7 **De 8 h à 21 h**

Un téléphone réservé aux patients est situé face au poste des infirmiers. Il est possible de faire et de recevoir des appels sans frais, à partir de ce téléphone. Si vous désirez faire un appel interurbain, vous pouvez prendre des dispositions à cet effet avec votre infirmier principal.

Le numéro de téléphone est le **514 761-6131, poste 3630**. Les gens qui désirent communiquer avec vous doivent composer ce numéro, et non celui du poste des infirmiers.

Veuillez faire des appels brefs, car c'est le seul téléphone à la disposition des patients de l'Unité. Si c'est vous qui répondez au téléphone, rendez service aux autres patients en les cherchant dans l'Unité pour les prévenir qu'ils ont un appel.

Internet

Une salle de l'Unité est équipée d'un ordinateur avec accès à Internet. Vous pouvez utiliser Internet à diverses fins :

- Courriel (famille, amis, employeur, etc.)
- Recherche d'appartements
- Accès aux services bancaires
- Formulaires de demande en ligne, relevés mensuels (aide sociale, etc.)
- Recherche de ressources, etc.

Une feuille d'inscription est affichée au poste des infirmiers. Veuillez respecter les délais et limiter votre utilisation de l'Internet.

Un accès Wi-Fi est disponible si vous disposez d'un ordinateur portable. Votre infirmier principal vous fournira un code d'accès.

R-E-S-P-E-C-T

Vivre dans un environnement comportant 32 patients et du personnel peut présenter certains défis. En appliquant le principe du « Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse », l'environnement devient plus agréable pour tous. Par exemple, les abus verbaux et physiques ne seront pas tolérés. Nous vous demandons de respecter l'environnement de l'Unité en le gardant propre et ordonné.

Pour de plus amples renseignements sur vos droits et vos responsabilités, veuillez communiquer avec le Commissaire aux plaintes ou le Comité des bénéficiaires de l'Institut Douglas, au 514 761-6131.

Le Code d'éthique de l'Institut Douglas, affiché face au poste des infirmiers, énonce les droits et responsabilités des patients, ainsi que le code de conduite qui doit être respecté par le personnel.

Un autre document, intitulé Mesures restrictives et mesures exceptionnelles, est affiché à côté du Code d'éthique.

Veuillez prendre le temps de lire ces deux documents.

MESURES POUR VOTRE SÉCURITÉ

Lors de votre admission il vous sera demandé de porter un bracelet d'identification ou de vous faire prendre en photo afin que les membres du personnel puissent vous identifier en tout temps. Cette mesure vous permettra de recevoir les traitements appropriés (p. ex., médication) qui vous ont été prescrits.

En cas d'urgence, nous nous réservons le droit de communiquer avec un membre de votre famille, ou un ami proche. Si la situation n'est pas urgente, nous respecterons votre décision concernant la communication avec votre famille ou vos proches.

CONCLUSION

Encore une fois, au nom de toute l'équipe traitante, bienvenue à l'Unité de soins Burgess 1. C'est avec plaisir que nous travaillerons avec vous à l'élaboration de votre plan de réinsertion et à la réussite de votre réintégration dans la collectivité. Pour plus de renseignements, nous vous recommandons de lire le Guide d'accueil de l'Institut Douglas.

Notes :

CONCEPTION, RÉDACTION, RÉVISION

L'équipe de l'Unité de soins Burgess 1

Ina Winkelmann

Lyna Morin

Jessy Ranger

Louise Sasseville

PHOTOGRAPHIE

Bivouac Studio

Ghislain Milette

DIRECTION ARTISTIQUE ET INFOGRAPHIE

Bivouac Studio

Le masculin englobe les personnes de sexe féminin et est utilisé pour alléger le texte.